

ASSEMBLÉE NATIONALE
28 janvier 2014

FORMATION PROFESSIONNELLE - (N° 1721)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS431

présenté par
M. Gille, rapporteur

ARTICLE 18

À l'alinéa 17, après la seconde occurrence du mot :

« syndicale »,

insérer les mots :

« de salariés ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision